



Recommandation 491 (1967)¹

Problèmes économiques européens

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant qu'elle a demandé à plusieurs reprises au Comité des Ministres de faire tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser l'intégration économique des pays européens;
2. Consciente du fait que, si des progrès importants ont été accomplis dans ce domaine, les pas décisifs que représente la création d'une organisation économique unifiée n'ont pas encore été franchis;
3. Estimant que, prochainement, l'occasion de faire des progrès décisifs se présentera et que, si on la laisse passer, l'unification de l'Europe risquera de se trouver considérablement retardée;
4. Exprimant l'espoir que le Gouvernement britannique renouvelle incessamment sa demande officielle d'adhésion à la Communauté Economique Européenne;
5. Estimant que l'entrée d'autres pays européens dans la Communauté ou leur association avec celle-ci en sera facilitée,
6. Recommande au Comité des Ministres:

que les gouvernements membres mènent à bonne fin la présente étape décisive des négociations du Kennedy Round;

que les gouvernements membres mettent tout en oeuvre pour convaincre le Gouvernement britannique de présenter sa demande d'adhésion à la Communauté Economique Européenne et que, notamment, les pays déjà membres de cette Communauté réservent une réponse positive à cette demande, ainsi qu'aux demandes d'autres gouvernements européens;

que les gouvernements membres continuent à étudier les problèmes de la liquidité internationale et des réserves monétaires.

1. Discussion par l'Assemblée le 27 avril 1967 (6e séance) (voir [Doc. 2210](#), [Doc. 2210](#), rapport de la commission économique). Texte adopté par l'Assemblée le 27 avril 1967 (6e séance).

